

# Site Patrimonial Remarquable :

## *des découvertes intéressantes*

L'étude du Site Patrimonial Remarquable (Secteur Sauvegardé) est entrée dans sa phase active ; les premières visites d'immeuble ont commencé à livrer des informations sur quelques bâtiments majeurs.

Ces visites, dont les modalités ont été présentées lors de la réunion publique du 30 janvier concernent plus de 1 500 parcelles. Elles seront visitées et feront l'objet d'une fiche réalisée par une équipe composée d'architectes du Patrimoine et d'archéologues.

Ainsi, dans la rue du jeu de Paume, la visite d'une pièce d'un rez-de-chaussée servant de garage a permis d'observer un décor peint représentant des draperies rouges et bleus. Les recherches complémentaires, effectuées suite à la visite, permettent de reconstituer l'histoire de ce lieu.

Le cadastre Napoléonien indique que la parcelle moderne est située dans la « grand-île du jeu de paume ». Elle appartenait au XIX<sup>e</sup> siècle à une parcelle plus vaste, formant en cœur d'îlot un imposant bâtiment. Par ses dimensions, il pourrait correspondre à l'ancien jeu de paume de la ville.

Sans en connaître l'emplacement exact, Claude Alberge en avait retracé l'histoire. Il note que le jeu de paume a été construit au début du XVII<sup>e</sup> siècle, grâce à la libéralité d'Henri de Montmorency qui fait placer ses armes sur la porte d'entrée. La salle a failli disparaître à la fin du siècle, sa toiture ayant été en grande partie détruite par les intempéries. C'est pourquoi, son propriétaire, le capitaine Pastourel, décide, en 1697, de la transformer en écuries.



L'intervention de quelques piscénois et l'obtention, d'un prêt de 1000 livres, octroyé par les consuls le

font changer d'avis. Le jeu de paume est restauré. Il semble que la ville ait possédé deux autres jeux. Les archives mentionnent deux tripots que le dictionnaire de l'Académie (1694) définit ainsi : jeu de paume, lieu pavé de pierre ou de carreau, & entouré de murailles, dans lequel l'on joue à la courte paume.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la salle appartient à la famille Cullière. Elle a perdu sa fonction initiale et a été partiellement transformée en magasin. Elle devient propriété des héritiers de François Vidal en 1882. C'est alors que le magasin est transformé en salle de danse. Les décorations conservées correspondent certainement à ce changement de fonction. La salle de bal est achetée en 1894 par André Balmon. Le bâtiment a été divisé en 6 parcelles et partiellement détruit.



La visite du couvent des Cordeliers a aussi permis de faire d'intéressantes découvertes et de constater que la chapelle, que l'on croyait détruite, est pratiquement conservée à l'exception du chœur. Un point sur le couvent « redécouvert » sera fait dans un prochain numéro.

*Une aile du cloître des Cordeliers.*

**Christine Catala - Denis Nepipvoda**

*Publié avec le concours du Service Patrimoine  
Office de Tourisme Cap d'Agde-Méditerranée.  
Bureau d'information touristique de Pézenas.*